

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02430 Société : RETRAITE RAM

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SEFIANI Mohamed

Date de naissance : 6/6/1955

Adresse : N°3 Imm 81 Lot ATTADAMOUN OULFA

Tél. : 0669794115 Total des frais engagés : 850,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BEHIATE Mohamed
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Doha Imm. 19 Apt. 2
RDC Bd. Haj Fateh Hay Oulfa
Casablanca - Tél: 0522 65 00 18

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : SEFIANI Mohamed Age : 55

Lien de parenté : Fumême

 Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose Prothésique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/07/20

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/05/2020	Hay Oufa		150.00	<p><i>DR. BEHAR AL FARAHI</i> Médecin Généraliste Lol Al Farah, Hay Oufa RDC Bd. N° 15, Hay Oufa Casablanca - Tel: 0522 500 18</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Karma SARL en P.I. Quai Daouda Karim Casablanca - Tel: 05 22 51 16 54	07/05/2020	700.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 B 00000000 11433553	G 21433552 00000000 11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

DOCTEUR MOHAMED BEHATE

Diplômé du Centre Hospitalo-Universitaire

Ibn Rochd à Casablanca

Ex-Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida

Ex-Médecin aux Forces Armées Royales

Médecine Générale

Casablanca, le :

الدكتور محمد بحات

خريج المركز الاستشفائي الجامعي

این رشد بالسضاء

طبب داخلی، مستشفیات الجديدة سایقا

حسب بالقيمة المساحة الملكية سابقاً

الطب العام

الدارالسنية . في :

Médecin Interne des Hôpitaux d'El Jadida -Médecin aux Forces Armées Royales Médecine Générale Casablanca, le : <u>07/04/2016</u>	طبيب داخلي بمستشفيات الجديدة سابقا طبيب بالقوات المسلحة الملكية سابقا الطب العام الدار البيضاء، في: <u>SEFIANTI Mohamed</u>
---	--

122. 15.09. Daffon 500 m
 11 Daffon 500 m
 sp microsporidiosis
 Dep x 3 sp post
 Dep x 3 sp post
 1 dep x 3 sp post
 21 - Titanoferme supp!
 13. 30. 19.09. 1 sp supp x 21
 21 Titanoferme Pnade
 16. 00. 19.09. 1 sp x 21

جنة الفرج-الضحي - العمارة 19 الشقة 02 الطابق السفلي، شارع الليمون الحاج فاخ امتداد الالفية، ليسانسفة 2019 الدار البيضاء

Lot AL FARAH - Addoha, Imm. 19, Apt N°2 RDC, Bd.Laimoun Hadj Fateh Extension Oulfa, Lissasfa 20190 Casablanca

Tél.: 05 22 65 00 18

41 - ~~Acigam 200~~

36.00

Top

X

30

1
X 03

200.80

Dr. BEHATE Michamee
Médecin Généraliste
Lot. Al Farah Doha n°m. 19 Apt. 2
RDC Bd. Haj Fath Hay Oulfa
Tél: 0522 65 00 16

122,170

122,170

122,170

122,170

122,170

PPV: 36DH00
PER: 06/20
LOT: H1556

LOT: 191644
PER: 12-22
PPV: 19,30DH

LOT: 191629
PER: 11-22
PPV: 16,00DH

PHARMACIE SAIB
Zakaria SAIB
Docteur en Pharmacie
154, Bd. Oued Daoura El Charai II
Casablanca - Tél: 05 22 91 16 54